

# Introduction

## Pérennité des entreprises du livre

### *Transmission des maisons d'édition et des librairies, renouvellement des pratiques*

par Étienne Galliard, éditions Double ponctuation, membre du  
Comité éditorial de la revue *Bibliodiversité* (France)



Cofondateur de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants en 2002, **Étienne Galliard** dirige les éditions Double ponctuation. Du fait de son parcours professionnel et de ses centres d'intérêts, il approfondit sans cesse sa compréhension de la notion de diversité éditoriale. Avec Laurence Hugues (Alliance internationale des éditeurs indépendants) et Luc Pinhas (spécialiste français de l'édition), il anime la revue *Bibliodiversité*.

**À** côté d'autres paramètres (comme la création<sup>1</sup> et la dissolution), l'analyse des processus de transmission des structures et du renouvellement de leurs pratiques permet d'évaluer la pérennisation des entreprises du livre. Pour ce faire, il faut se situer au niveau le plus proche des réalités de terrain : au cœur des maisons d'édition et des librairies.

C'est à cette échelle (sans s'interdire des analyses plus générales) que se situe logiquement ce numéro de la revue *Bibliodiversité*. Ainsi, nous vous invitons à un parcours singulier au sein d'un ensemble de textes, composé de témoignages et d'analyses universitaires, qui porte sur la transmission de maisons d'édition et de librairies dans plusieurs régions du monde – mais aussi sur la capacité de renouvellement des pratiques et d'intégration des nouveautés.

<sup>1</sup> Voir à ce propos l'article de Bertrand Legendre, page 156.

## Une pérennité en danger ?

Un grand nombre de petites et moyennes entreprises du livre sont nées dans les décennies 1980 et 1990 (voir le tableau pour les maisons d'édition françaises). Celles qui ont survécu ont donc aujourd'hui entre trente et quarante ans : alors que leurs gérant-e-s (souvent aussi fondateurs et fondatrices) préparent leur retraite, la question du devenir de la structure et de l'activité éditoriale se pose avec acuité. Beaucoup craignent de devoir mettre fin, sans relêve, à leur activité. Ce phénomène de départ des *baby boomers* est essentiel<sup>2</sup> ; mésestimé, il semble pourtant impacter (ou, pour le moins, préoccuper) l'édition et la librairie dans de nombreux pays.

Tableau 1 – Nombre de maisons d'édition créées par année entre 1988 et 2005\*

Année de création	Nombre de maisons créées	Année de création	Nombre de maisons créées
1988	69	1997	46
1989	76	1998	30
1990	60	1999	33
1991	55	2000	18
1992	67	2001	15
1993	44	2002	14
1994	40	2003	6
1995	65	2004	9
1996	45	<b>Total</b>	<b>692</b>

\* Les données liées aux années de naissance portent sur la sous-population des maisons créées après 1988.

D'après les annuaires *Livres Hebdo* (de 1988 à 2005)

Source : *Les nouveaux éditeurs (1998-2005)* (Diets, Ministère de la culture, 2007)

La transmission de ces structures et des activités qu'elles portent pose de fait toute une série de questions auxquelles il est parfois bien difficile de répondre de manière satisfaisante (voir page suivante). Existe-t-il, par exemple, des spécificités dans la transmission d'une maison d'édition ou d'une librairie ? À la fois aventure économique, juridique, commerciale et intellectuelle, la maison d'édition ou la librairie indépendantes paraissent être des entreprises culturelles particulières, qui fonctionnent souvent sur la production et la commercialisation de prototypes (chaque ouvrage étant unique). Elles évoluent aussi dans un contexte spécifique – à la fois déterminé par une forte concentration éditoriale et par une politique de l'offre partiellement régulée (prix unique, soutien à la librairie, etc.), ainsi que par une concurrence de plus en plus installée des plateformes numériques. En outre, dans un contexte structurel de lent recul de l'activité de lecture, le marché se réduit d'un côté et se concentre de l'autre – une situation aggravée actuellement, de façon conjoncturelle, par l'inflation qui touche particulièrement les matières premières (papier notamment) et

<sup>2</sup> Le démographe Alain Monnier écrivait en 2007 : « Les premières générations de baby-boomers, nées juste après 1945, atteignent aujourd'hui l'âge de la retraite. Elles seront aux portes de la grande vieillesse vers 2025, et auront disparu dans les années 2040. Les générations nées au cœur du baby-boom, au milieu des années 1960, vont connaître le même cheminement, mais selon un calendrier décalé d'une vingtaine d'années : cessation d'activité vers 2025 [...] ». Monnier, Alain, 2007. « Le baby-boom : suite et fin ». In *Population & Sociétés*, n° 431, pages 1 à 4.

## Questions que pose la transmission d'une entreprise du livre

- Quand transmettre ?
- À qui transmettre ?
- Que transmettre : une structure juridique et économique, une activité, un catalogue, une clientèle ? Peut-on transmettre une activité éditoriale et un catalogue en dehors de la structure juridique et économique ?
- Quels sont les différents modes de transmission ? Pour un éditeur, peut-on considérer l'absorption par un grand groupe éditorial comme une forme de transmission ?
- Existe-t-il des spécificités dans la transmission des maisons d'édition et des librairies ?
- Certaines formes juridiques facilitent-elles la transmission ?
- ...

l'énergie, et qui a pour conséquence « mécanique » une augmentation du prix des livres, donc un affaiblissement de l'acte d'achat.

Inversement, toutefois, on pourrait aussi considérer que la transmission d'une maison d'édition ou d'une librairie relève de la même logique et soulève les mêmes questionnements que celle de toute entreprise et qu'il n'existe là que des spécificités ponctuelles – c'est sans doute vrai pour certains aspects (typiquement, la nécessité de documenter précisément la gestion et la comptabilité d'une structure lors de sa cession : analyse du chiffre d'affaires, des amortissements, évaluation du stock, analyse de la zone de chalandise, etc.), moins pour d'autres (il s'agit en effet d'entreprises originales dont l'activité est basée sur le prototypage, l'office, la capacité de retours et l'importance des flux de trésorerie, par exemple).

La transmission pose aussi la question plus large du renouvellement à l'échelle même des entreprises du livre. Renouvellement de leurs acteurs et actrices, mais aussi renouvellement des pratiques et des contenus pour les maisons d'édition, renouvellement du fonds, de présentation et des services (accueil, programmation, etc.) pour les librairies... Transmettre un savoir, une histoire, un patrimoine, un lieu, c'est donner la possibilité à d'autres de renouveler une activité, en phase avec le temps présent. Cela peut aussi être l'occasion de renouveler les modes de gouvernance, les pratiques managériales, le format juridique – en passant d'une entreprise capitalistique classique à une société coopérative, par exemple.

Le renouveau, c'est aussi celui qu'imposent les évolutions législatives, sociétales, technologiques... Dans un monde qui change très vite, le renouvellement vient souvent de l'extérieur et n'est pas une option – mais une obligation. Entre nécessité de renouvellement et impératif de stabilité, l'entreprise éditoriale et la librairie doivent trouver un équilibre pour se pérenniser.

**A reprendre MAISON D'EDITION 400 AUTEURS**  
Loiret Ouest - Loiret

Autres Similaires

**Référence :**  
451C2102

**Activité exercée :**  
MAISON D'EDITION 400 AUTEURS

**Localisation :**  
ORLEANS (45)

**Département :**  
Loiret

**Région :**  
Centre-Val de Loire

**Secteur d'activité :**  
Production, édition, distribution

**Prix :**  
NC

DIAGNOSTIC TRANSMISSION RÉALISÉ - A vendre Maison d'Édition – Loiret – cause départ en retraite de son dirigeant. 25 ans d'existence. Elle publie sous 4 marques qui couvrent tous les genres : terroir, documents histoire, littérature, romans policiers, thrillers, érudition, universitaire. Entreprise à taille humaine qui a su allier la tradition littéraire aux nouvelles technologies de l'édition du livre – site internet – Ebook – Epub. Soit 400 titres papier, 350 titres numériques. Elle dispose d'un stock de 200 000 exemplaires // 400 auteurs. Accompagnement du cédant compris.

Pour tout renseignement sur cette offre :  
Annonceur CCI

Contacter l'annonceur

Un exemple de petite annonce de mise en vente d'une maison d'édition.

Source : <https://www.transentreprise.com/offres/fiche/451C2102/maison-dedition-400-auteurs/centre-val-de-loiret/loiret-ouest>

## Modalités de la transmission

La plupart des textes rassemblés ici analysent les différentes options qui s'offrent aux cédants lorsqu'ils et elles veulent transmettre leurs maisons d'édition ou leurs librairies.

La première option envisagée est la transmission familiale. Mais comme le montre **Pascal Genêt** dans une analyse très documentée (*voir page 14*), une grande majorité des fondateurs et fondatrices des entreprises du livre au Québec n'ont pas de succession familiale à portée de main – ils sont donc obligés de se tourner vers d'autres options. Parfois, toutefois, la succession familiale est possible – comme le raconte **Mariana Warth** dans un beau témoignage (*voir page 30*). Fondées dans les années 1970, les éditions Pallas au Brésil ont en effet été transmises une première fois à Cristina Warth, la fille du fondateur, qui cède la place, des années plus tard, à sa propre fille Mariana. C'est l'histoire de cette double transmission familiale que cette dernière nous relate ici avec émotion.

Quand l'option de la transmission familiale n'existe pas, c'est souvent la voie interne qui est privilégiée : il paraît tellement logique de transmettre à un membre de l'équipe en place. Mais cette hypothèse est rendue compliquée par la nécessité pour le repreneur de disposer des fonds nécessaires au rachat

d'une structure déjà existante – comme le montre l'article inédit de **Mathilde Rimaud, Olivier Thuillas et David Piovesan** (*voir page 38*). L'autrice et les auteurs analysent d'ailleurs d'une façon plus générale et sectorielle les processus de reprise des librairies en France, en s'appuyant sur plusieurs études récentes – jusqu'à nous informer sur l'identité des repreneurs.

Si la succession en interne ne peut se faire, c'est la voie professionnelle qui est choisie : on cherche à trouver une personne extérieure formée aux métiers du livre, ou immergée dans le monde du livre et de l'écrit, pour reprendre l'entreprise, quitte à mettre en place une longue phase de succession, qui peut s'apparenter à un compagnonnage ou un mentorat professionnel. C'est ce que relate **Mikel Buldain** (*voir page 54*) à propos des éditions Txalaparta, au Pays basque. Fortement marquées par le militantisme de ses fondateurs et de sa communauté de lecteurs et lectrices, constituées en coopérative, les éditions ont en effet été transférées avec succès à une nouvelle équipe après un long processus de transition. C'est aussi l'histoire d'une double succession « professionnelle » réussie, finalement, que nous racontent **Bertrand Fillaudeau et Fabienne Raphoz**, interrogés par **Nicolas Querçi** (*voir page 60*) : celle dont ils ont été les bénéficiaires, en recevant du fondateur la maison d'édition José Corti ; et celle qu'ils viennent tout juste de finaliser, avec la cession des éditions à Marie de Quatrebarbes et Maël Guesdon.

La transmission des éditions Akoma Mba, créées dans les années 1990 au Cameroun, s'est faite au terme d'une longue période de latence. Après avoir changé de propriétaire, de statut juridique, mais en ayant conservé une partie de l'équipe, les éditions ont retrouvé leur capacité éditoriale et innovent tout en ayant redonné une visibilité au catalogue originel – comme nous l'explique **Ulrich Talla Wamba**, son directeur (*voir page 73*). Notons d'ailleurs que le changement de responsable se passe d'autant mieux que partie ou totalité de l'équipe salariée reste en place.

Enfin, quand toutes ces pistes échouent, on essaie de sauver l'essentiel, en envisageant la reprise par une autre maison d'édition ; c'est ce qu'a essayé de faire **Colleen Higgs** de Modjaji Books, en Afrique du Sud, à deux reprises (*voir page 80*) – cette succession qui aboutit au rachat par une entreprise homologue apparaît comme un moindre mal. L'éditrice nous raconte d'ailleurs en détail toutes les difficultés que pose la transmission de sa maison d'édition, pourtant reconnue pour sa production d'ouvrages féministes de qualité. Son analyse de la situation, en particulier à propos de la difficulté à transmettre une structure éditoriale innovante, à l'identité forte, luttant continuellement pour sa survie, n'est pas sans entrer en résonance avec des situations analogues dans bien d'autres pays, et pas seulement en Afrique.

**Marie-Agathe Amoikon-Fauquembergue**, fondatrice et directrice des éditions Éburnie en Côte d'Ivoire, s'interroge dans un témoignage d'une grande sincérité (*voir page 88*) sur les difficultés rencontrées pour transmettre la

vision et l'énergie indispensable au fonctionnement de la maison. Car toutes et tous ont à cœur de transmettre l'identité et le sens donné à leurs entreprises culturelles – même si cela paraît les éléments les moins facilement transférables d'une structure. C'est ce qui ressort particulièrement du témoignage de **Philippe Goffe** (*voir page 93*), libraire en Belgique et spécialiste reconnu de son secteur d'activité. Tout en retraçant son parcours de libraire, il livre l'analyse qu'il fait d'un processus de transmission et conclut qu'une identité, en librairie, peut se transmettre essentiellement par la pratique conjointe – soulignant ainsi par là l'importance d'une phase « de tuilage » entre cédant·e·s et repreneurs/repreneuses. La transmission d'une identité forte était un impératif indépassable pour les éditions Écosociété au Québec – structure créée avant tout pour défendre des positions d'intérêt général, comme nous l'explique **David Murray** (*voir page 104*). Écosociété a d'ailleurs profité – parfois bien involontairement – des processus de transmissions et d'événements exogènes pour se restructurer et se professionnaliser en profondeur, tout en restant fidèle à son objet statutaire.

Comme d'autres, David Murray s'interroge d'ailleurs sur le rôle que peut avoir le statut juridique sur la transmission d'une entreprise – est-ce plus simple pour une structure gérée sous un mode associatif ou coopératif? Très certainement, si l'on considère l'effort financier que demande une reprise – le fait de reprendre « en collectif » permet de partager la charge et de créer d'emblée une communauté d'action. C'est ce qui est arrivé à la librairie LGBT et féministe Violette and Co à Paris. Après 18 ans de fonctionnement, alors qu'elles s'apprentent à partir à la retraite, les fondatrices de la librairie cherchent une relèvé à qui transmettre la matérialité mais aussi l'esprit d'un lieu engagé. Ce n'est pas chose aisée, comme nous l'explique **Christine Lemoine** (*voir page 110*) et c'est finalement la création d'une coopérative qui permet à un collectif de jeunes femmes de relever le défi.

La temporalité de la transmission est essentielle : il faut sans doute l'envisager suffisamment en amont pour la réussir. Les fondateurs des éditions Barzakh en Algérie commencent tout juste à l'envisager – sachant que l'urgence est de stabiliser déjà le fonctionnement de la structure et d'en assurer la pérennité à court terme. Comme l'explique ici **Sofiane Hadjadj** (*voir page 116*), la solution pourrait venir d'une transmission à une personne dont la formation à l'édition serait soutenue par Barzakh – et qui deviendrait salariée après ses études, bénéficiant pour cela du retrait partiel d'un des fondateurs. Parfois cependant, la question de la transmission a été posée trop tardivement. C'est ce que nous raconte **Pablo Harari** dans un témoignage fort et émouvant (*voir page 120*). Les Ediciones Trilce en Uruguay se sont développées durant des décennies dans une stabilité remarquable – qu'il s'agisse de l'équipe éditoriale ou des sous-traitants. Le départ à la retraite des fondateurs approchant, et après avoir exploré en vain la possibilité d'une reprise par une autre maison d'édition indépendante, c'est la succession « en interne » qui a été privilégiée. Mais il aurait fallu plus de temps pour l'installer pleinement, et cette transmission n'a

hélas pas pu aboutir, signifiant de fait l'arrêt de l'activité de la maison. Hélas ? Certes, il est toujours dommage qu'une entreprise culturelle disparaisse, mais ce qui compte surtout, n'est-ce pas ce qu'elle a créé tout au long de son existence et qui lui survit ?

En tous les cas, la mise en relation entre la capacité d'une structure à se renouveler, à gérer la nouveauté (voire les turbulences), et sa capacité à se pérenniser est donc établie de fait dans ce témoignage, mais aussi dans d'autres textes. Des premières années jusqu'à la vente des éditions du Seuil en 2004 au groupe d'Hervé de la Martinière, on ne peut que pointer l'extraordinaire capacité d'adaptation des éditions du Seuil qui lui permet, durant des décennies, de conserver son indépendance et son identité. À partir des archives du Seuil, **Hervé Serry** (voir page 126) analyse comment s'organisent les transmissions et héritages successifs dans cette prestigieuse maison à l'histoire mouvementée.

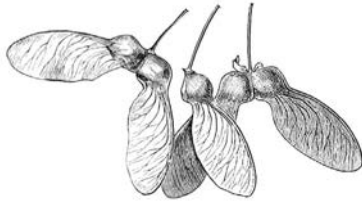
Si elle ne nous parle pas de transmission à proprement parler – mais plutôt de l'adaptabilité des structures par temps de crise aiguë –, **Demi Koutsostamati**, créatrice de la Little Bookstores Initiative en Grèce, nous raconte la façon dont ont réagi les librairies de son pays à la crise sanitaire liée à la Covid-19 et en particulier aux obligations de fermeture (voir page 138). Dans un contexte où peu de structures utilisaient l'outil numérique, la crise a pu les amener à développer leur présence sur le web – intégrant ainsi dans l'urgence une nouveauté pour répondre à une situation exceptionnelle et renforçant de fait leur capacité à se pérenniser.

La mise en place d'e-boutiques dans les petites librairies en Grèce lors des confinements successifs a en partie été rendue possible par le déploiement de fonds nationaux de solidarité. Dans certains contextes, il est d'ailleurs à remarquer que les autorités publiques peuvent aider à la pérennisation des entreprises du livre – et même à leur transmission. Les pages 43 à 49 du *Guide pratique – Créer, reprendre, transmettre une librairie de l'Agence régionale du Livre de Provence-Alpes-Côte d'Azur* (voir page 148), reproduites ici avec l'aimable autorisation de l'Agence, illustrent bien le rôle qu'elles peuvent jouer, en particulier les structures publiques qui sont au plus près du terrain, au moins en matière de production d'analyses et de conseils pratiques à destination des professionnel-le-s de la filière du livre. Ce service vient s'ajouter, parfois, à des dispositifs d'aide et des subventions.

Transmission, capacité d'adaptation, renouvellement des structures et des pratiques... On le voit, toutes ces notions sont liées, y compris au plus proche des réalités de terrain. **Bertrand Legendre** montre d'ailleurs dans son texte (voir page 156) que la réalité du renouvellement éditorial en France peut s'évaluer à l'aune de la création de maisons d'édition. Le renouvellement de la filière est aussi marqué par la professionnalisation croissante des fondateurs et fondatrices, et par l'exigence accrue d'un adossement à un des grands diffuseurs-

distributeurs, condition *sine qua non* (et paradoxale, pour des structures qui s'inscrivent dans une démarche d'indépendance) d'une possible pérennisation.

Cette grande variété de contextes et d'approches sur de tels sujets – que tous les auteurs et toutes les autrices soient chaleureusement remercié-e-s pour leurs contributions si précieuses – est largement inédite. Ici encore – alors que ce volume est le 10<sup>e</sup> de la revue – *Bibliodiversité* essaie de se situer au plus près du terrain, persuadée que les mutations qui se jouent dans le monde du livre et de l'écrit sont symptomatiques de ce qui travaille en profondeur nos sociétés.



*À l'occasion du 10<sup>e</sup> volume de la revue Bibliodiversité, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont été impliquées (et qui continuent à l'être) de près ou de loin dans cette aventure au long cours – que ce soient les membres du Comité scientifique (Gisèle Sapiro, Jean-Yves Mollier, Françoise Benhamou, Jacques Michon) et du Comité éditorial (Josée Vincent, Sophie Noël et Luc Pinhas), que ce soient les autrices et les auteurs, les membres et l'équipe de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants ou les correctrices, maquettistes et imprimeurs qui nous ont aidé à lier contenus et contenants de la façon la plus jolie et lisible possible. Merci à toutes les lectrices et à tous les lecteurs pour leur attention et leur fidélité. Une pensée particulière va à celles et ceux que nous n'oublions pas – Noureddine Ben Khader, André Schiffrin, Viviana Quinones ou Lori Saint-Martin.*